



## L'UNSA-Ferroviaire revendique les avancées suivantes pour les CREQ et AATTX :

- Le passage de B2 sur C1 dès l'obtention de la licence conduite ou de l'attestation complémentaire,
- La suppression des 50km/h en PAM sur AT3 remorquant + de 1 Véhicule,
- Le délai de passage de C1 vers C2 plus court avec l'accès à D,
- Intégrer les indemnités (grue, manœuvre et conduite) dans la prime de travail (liquidable pour la retraite),
- L'arrêt du cumul des missions pour les CREQ et les AATTX,
- Équipement en PICB (protection individuelle contre le bruit) immédiate pour les CREQ,
- Revendique la qualification F pour les formateurs CREQ en CPFI,
- La qualification C à tous les AATTX,
- Un redimensionnement à la hausse des cellules programmation CREQ. Un portefeuille maxi de 20 CREQ par programmeur. Un programmeur en pré-opérationnel et un programmeur en opérationnel au sein de la même cellule programmation CREQ. Avec la mise en place d'OCCAPI, l'UNSA-Ferroviaire revendique des moyens humains supplémentaires, ainsi que des qualifications à la hauteur des responsabilités exigées au sein des cellules programmation CREQ. Tous les programmeurs à la Qualification D.

